

Une famille hollandaise de la Guadeloupe au XVII^{ème} siècle : les GEERLOFF de Basse-Terre

Jean-Christophe Germain (septembre 2025)

Introduction

Le 24 août 1686, une petite barque anglaise entrait dans le port de Paramaribo, en Guyane hollandaise. Ce frêle esquif avait réussi l'exploit de transporter 9 fugitifs de la Guadeloupe, des Néerlandais protestants qui avaient fui les affres de la révocation de l'Édit de Nantes. Il s'agissait, tout d'abord, de Catharina et de Cornelia GEERLOFF. Elles avaient voyagé avec Cornelis TOBIASSEN, sa femme, leur fils et leurs deux filles. Deux garçons, Jan et Cornelis van der VELDEN, les accompagnaient ¹.

Les sources néerlandaises étaient sans ambiguïté : Catharina et Cornelia GEERLOFF étaient natives de la Guadeloupe ². Pourtant, leur nom de famille n'apparaissait nulle part dans les documents français : aucune trace n'était trouvée, ni dans les recensements, ni dans les registres paroissiaux de la Guadeloupe du XVII^{ème} siècle. Ceci incitait à éclaircir le mystère ³.

¹ *Nationaal Archief (Den Haag), Societeit van Suriname, Inventaris nr. 215, f°520 : « Lijste van de personen van Guardeloupe aen Suriname gevlugt met een Engels vaertuygh ».* Nous nous intéressons ici seulement à la famille GEERLOFF.

² Eglise réformée de Paramaribo :

« 1693 den 4 januari ondertrout Jasper Ysvelt wednr: gebooren te Vlissingen, met Cornelia Geerloffs geboortig Gardeloupe, getuijgen Gideon Bourse en Agneta Bourse met Catharina Geerlofs wed: van J: Tobias, den 19 januari getrout. »

(Traduction : Le 4 janvier 1693, bans de mariage entre Jasper YSVELT, veuf, né à Vlissingen, et Cornelia GEERLOFF, native de la Guadeloupe ; témoins : Gideon BOURSE et Agneta BOURSE, et Catharina GEERLOF, veuve de J[acob] TOBIAS ; mariés le 19 janvier.

« 1700 januarij 3 Jan van Vhelen jonghman geboortigh van S' Gravenhage in Hollant met Cornelia Gerloff wedue wijlen Jasper Ysvelt geboortigh van Guadeloupe. »

(Traduction : Bans le 3 mars 1699 / mariage le 3 janvier 1700, entre Jan van WHEELLEN, jeune homme natif de La Haye en Hollande et Cornelia GERLOFF, veuve de feu Jasper YSVELT, native de la Guadeloupe).

³ Étymologie : *Geerlof*, nom de guerrier germanique (*geer* = *sweer* + *lof* = *wolf*) qui signifie : le loup porteur d'une lance. *Gerulf* : saint qui vécut au milieu du VIII^o siècle, fêté le 21 septembre. Dans les textes néerlandais anciens, l'on trouvait aussi les formes : *Geerlof*, *Geerlofs*, *Gerlof*, *Gerlofs*, *Gearlof*, *Gellof*, *Gerolf*, *Gerulf*, *Gerulphus*. GEERLOFF fut d'abord un prénom, avant de devenir un nom. Il est particulièrement répandu dans les provinces du nord des Pays-Bas, en Frise et à Groningen, notamment. Le nom de famille néerlandais GEERLOFF est à distinguer définitivement de celui de CARLOF, nom allemand d'origine russe.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Deborah GARLOF

D'emblée, un rapprochement pouvait être fait avec un nom de famille ressemblant, celui de GARLOF, qui se trouvait bien, en revanche, dans les archives de la Guadeloupe. C'était le nom que portait une certaine Deborah, âgée de 32 ans en 1687, que l'on citait comme étant l'épouse de Léonard DENIS, un chirurgien natif du Brésil.

Longtemps plus tard, à savoir le 14 mars 1723, sur le registre paroissial du Mont-Carmel de Basse-Terre, était mentionnée l'inhumation d'une certaine « Anne GARLOF, veuve de Léonard DENIS, âgée de 90 ans ». De toute évidence, il s'agissait d'une seule et même personne.

L'âge mentionné dans le document de 1687 paraissait, a priori, plus fiable que celui donné tardivement, en 1723. On pouvait en déduire que Deborah, alias Anne GARLOF, était née vers 1655.

Même si cette date de naissance était approximative, elle ne permettait pas de penser que Deborah pouvait être la sœur de Catharina et de Cornelia GEERLOFF, comme on le verra plus loin.

Dans tous les cas, comme aucun document français ne mentionnait l'identité de leurs parents, il fallait obligatoirement chercher une piste dans les archives des Pays-Bas, si l'on voulait établir une connexion avec la Guadeloupe.

C'est à Amsterdam qu'a été trouvée, sans surprise, la trace d'un personnage qui pourrait bien avoir été le père de Catharina et de Cornelia GEERLOFF.

Pieter GEERLOFF

Au mois de septembre 1653, un certain Pieter GEERLOFF, originaire de la ville portuaire de Monnikendam, était arrivé à la Guadeloupe, sur un navire hollandais qui se nommait le *Fortuyn*. Sa mission était de remettre les papiers de la cargaison, à un certain Gérard de la CROIX, qui était supposé être déjà présent sur place.

Cette indication permettait de penser que GEERLOFF devait être le subrécargue du navire. Si tel était le cas, alors Gérard de la CROIX devait être, au port de Basse-Terre, l'agent de la maison de commerce qui avait affrété le *Fortuyn*. De la CROIX était chargé de recouvrer les créances que cette maison avait en Guadeloupe.

GEERLOFF avait jusqu'au mois de mars ou avril de l'année suivante pour récupérer les papiers et l'argent qui était dû dans l'île.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le nom « de la CROIX » sonnait on ne peut plus français, et pourtant, celui qui le portait était hollandais. Peu de temps avant, il habitait encore à Amsterdam. Le 6 mai 1652, il avait rédigé son testament, et l'avait déposé chez un notaire de la ville ⁴. De la CROIX avait-il exécuté cette formalité, seulement par précaution, sachant qu'il allait bientôt s'embarquer sur la mer ? Très probablement.

Comme la nature de la cargaison, ainsi que l'itinéraire du *Fortuyn* n'étaient pas mentionnés dans notre document, il nous fallait élargir notre recherche.

La traite des esclaves à la côte de Guinée

Nous connaissons bien le nom de la maison de commerce qui avait affrété le *Fortuyn* pour la Guadeloupe, elle était dirigée par deux grands marchands : Isaac COYMANS et Giacomo BESSELS.

En 1651, avec deux autres négociants d'Amsterdam, COYMANS avait créé une société qui avait pour objet de faire le commerce de la « côte de Guinée et de l'Amérique ». Son capital était immense : 54 000 florins.

Le premier des associés était un certain Cornelis Hendrickss OUWMAN, pour qui nous ne trouvons aucune relation d'affaires avec les Antilles ⁵.

Le second se nommait, précisément, Dirck GEERLOFF, et il était, lui aussi, originaire de Monnikendam. Il n'est pas nécessaire d'être très audacieux pour supposer qu'il devait être un parent proche de Pieter GEERLOFF, probablement son frère.

GEERLOFF et COYMANS étaient d'anciens agents de la *West-Indische Compagnie* (W.I.C.) néerlandaise qui avait eu l'octroi sur le commerce de l'Afrique. Ils avaient servi autrefois à Accra, au Ghana, GEERLOFF comme subrécargue sur les navires de la compagnie, et COYMANS comme directeur commercial. Ils étaient donc, l'un et l'autre, parfaitement expérimentés en matière de commerce africain. On comprend qu'ils se soient lancés, plus tard, dans la traite des esclaves, pour leur propre compte.

Quelques mois avant d'avoir créé sa société, COYMANS avait déjà affrété le navire le *Fortuyn*, pour un voyage de traite en Afrique. Son capitaine se nommait Dirck Janssen WENNINCK.

Le 22 octobre 1651, le *Fortuyn* perdait de vue l'île hollandaise de Texel avec, pour destination lointaine, le golfe de Guinée. Nous ignorons totalement quelles furent les lieux visités en Afrique, et nous ne savons rien des négociations que fit le *Fortuyn* à la côte.

⁴ *Stadsarchief Amsterdam, Notaris Sebastiaan van der PIET, NA 1034/54* : Testament de Gérard de la CROIX, enregistré le 6 mai 1652. Aucun rapport, semble-t-il, avec ce sieur « LACROIX » qui s'était enfui de Marie-Galante à Tobago, en 1676, avec l'envahisseur hollandais. Archives Nationales, Colonies, E 359].

⁵ Commis en chef de la *West-Indische Compagnie* à Loango, au Congo, en 1641, Cornelis Hendrickss OUWMAN sera promu co-directeur de l'établissement néerlandais de Luanda, en Angola, en 1645. Voir : RATELBAND (Klaas), *Nederlanders in West-Afrika* (Zutphen, 2000).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Par la déposition de deux marins qui s'étaient embarqués sur ce navire, nous savons seulement que le *Fortuyn* avait visité la côte de Guinée, après quoi il avait fait escale aux Antilles, mais sans autre précision. Après cela, il s'était rendu, en droite route, au rio de la Hacha, sur la côte de Colombie.

La traite au rio de la Hacha

Une fois arrivés au rio de la Hacha le 26 juillet 1652, les Hollandais étaient entrés en négociation avec un prêtre, le père Fernandino de CASTRO, et un laïc qui portait un nom bien français, Jacques TAFFIN. Sans doute s'agissait-il d'un commerce de contrebande, rémunérateur, mais très risqué ?

Les Espagnols montèrent à bord du *Fortuyn*, et ils négocièrent des marchandises et des victuailles, pour le montant astronomique de 28 721 pièces de 8, soient plus de 14 000 écus. Finalement, la négociation tourna court, car CASTRO et TAFFIN changèrent d'avis au dernier moment : ils refusèrent de mettre sur la table plus de 15 000 pièces de 8⁶.

La déposition des marins à Amsterdam n'avait qu'un seul but : établir que COYMANS et BESSELS avait été lésés par les Espagnols. Il fallait quantifier le préjudice qu'ils avaient subi en l'occurrence, et cela, à destination des seuls assureurs.

La nature de la vente n'avait pas été précisée. Cela n'était pas nécessaire. Les marchands de cette époque ne faisaient guère de distinction entre des marchandises inanimées et des êtres humains. Ils ne s'embarrassaient guère de considérations morales au sujet d'éventuels captifs africains.

Le chiffre annoncé, à savoir 28 721 pièces de 8, était considérable. On voit mal que le *Fortuyn* pût traverser l'océan Atlantique dans le seul but de vendre, même pour une pareille somme, du piment de Malaguettes, de la gomme arabique ou même de l'ivoire.

Même si des marchands hollandais avaient pu avoir l'idée de vendre aux Espagnols du rio de la Hacha, des marchandises manufacturées, fussent-elles des armes de contrebande, ils n'auraient certainement pas ordonné à leurs navires de « faire un crochet » par l'Afrique. Nous devons déduire de cela que le commerce triangulaire que pratiquait COYMANS et BESSELS devait donc inclure la traite des esclaves de Guinée.

Nous savons que les marchés interlopes se trouvaient, en premier lieu, aux Antilles françaises. Ces lieux de traite échappaient au monopole de la W.I.C. Cependant, le volume des ventes restait encore limité dans les îles, car la demande de main d'œuvre servile ne concernait qu'un petit nombre de plantations de canne à sucre.

Tout autre était la situation au royaume de Nouvelle-Grenade. A Carthagène des Indes, la demande était bien plus importante. Les navigateurs néerlandais, anglais et français savaient toutefois que cette métropole régionale était bien protégée contre les incursions étrangères. Il leur fallait constamment échapper aux navires de l'impitoyable *Armada do Barlovento*. Cela n'empêchait pas, cependant, les flibustiers d'attaquer, de temps en temps, les sites espagnols vulnérables, et notamment la ville de Santa-Marta.

⁶ *Stadsarchief Amsterdam, NA 1107/159 : notaris Joost van de VEN - Déposition de Pieter VLAMINGH et Andries FOUCQUIER, en date du 4 février 1654.*

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Les navires de COYMANS et BESSELS n'étaient pas des *zeerovers* mais de simples contrebandiers. Accoster aux environs de l'embouchure du rio de la Hacha, cela permettait de trafiquer en toute discrétion. Dans cet endroit retiré, l'on pouvait débarquer une cargaison d'esclaves, à l'insu des autorités espagnoles. De là, les caboteurs locaux se faisaient fort de transporter les captifs au port de Carthagène, car c'était là que se trouvait le grand marché régional des esclaves.

Les documents d'archives sont malheureusement muets sur la fin du voyage de retour jusqu'à Amsterdam. Nous savons seulement que, l'année suivante, le *Fortuyn* allait accomplir un nouveau et dernier voyage aux Antilles. Pieter GEERLOFF était à bord, et il avait débarqué à la Guadeloupe. C'est ce que nous avons vu. D'où venait-il ? Que faisait-il là, sinon la traite des esclaves ?

Le 5 mai 1654, nous le savons ⁷, GEERLOFF était présent à Amsterdam, et non pas en Guadeloupe, comme il aurait dû l'être.

Comme il n'avait pas récupéré les papiers du *Fortuyn*, COYMANS et BESSELS avaient chargé un autre homme de s'en occuper, un certain Pieter Isaacs VLAMINGH.

Celui-ci était aussi qualifié que GEERLOFF car il avait déjà servi les intérêts de COYMANS et BESSELS, en qualité de sous-commis, lors du précédent voyage du *Fortuyn* en Afrique et en Amérique. Pourtant, il semblerait que ce navire ne fût jamais retourné aux Antilles, après son dernier voyage, car les affaires avaient mal tourné.

En 1655, la société pour la traite de « Guinée et de l'Amérique » était en liquidation ⁸. Le 1^{er} février, les intéressés en l'armement du *Fortuyn* donnaient pouvoir à Isaac COYMANS pour qu'il liquidât les comptes du voyage accompli en Guadeloupe et en Martinique.

Nous ne possédons pas le compte de résultats, bien entendu. Nous savons seulement que les dix actionnaires qui avaient apposé leur signature sur la procuration possédaient, à eux seuls, 35 des 64 parts du capital.

Cet acte notarié nous apprenait, par ailleurs, que le capitaine qui avait conduit le *Fortuyn* en Guadeloupe en 1653, portait un nom des plus communs : Claes PIETERSEN.

La liquidation prit encore bien du temps, car il fallait que les liquidateurs puissent recouvrer leurs créances de la Guadeloupe. Malheureusement pour COYMANS et BESSELS, leur commis VLAMYNGH était mort avant d'avoir pu accomplir complètement sa mission. Pour rebondir dans les affaires, il leur fallait avant tout se débarrasser, une bonne fois pour toutes, des arriérés de leur société en Guadeloupe.

⁷ G.A.A., N.A.2115: *Notaris Joachim THIELMANS, folio 407* - Déposition de Pieter GEERLOFF, en date du 5 mai 1654.

⁸ En 1655, COYMANS avait déjà d'autres plans pour la traite des esclaves. L'année suivante, il s'associait avec Jean FOULLON, un ancien de la traite au Gabon. Insatisfait de la traite illicite pratiquée depuis les Pays-Bas, Isaac COYMANS allait passer, dans le plus grand secret, au service du Danemark. Cette trahison lui vaudrait, en 1662, une condamnation à 6 ans d'emprisonnement, et le bannissement à vie des Pays-Bas. Il mourut en 1673.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

GEERLOFF et VLAMYNGH ayant été défailants, il était urgent de leur trouver un remplaçant. Pour cela, ils avaient besoin d'un homme de confiance, un négociateur qui eût surtout l'expérience du commerce outre-mer.

C'est sur un ancien capitaine de la marine de guerre qu'ils jetèrent les yeux. En 1652, ce marin avait déjà accompli un voyage en Afrique et, de là, il était arrivé aux Antilles. Cet homme avait Rotterdam pour port d'attache, et non Amsterdam. Il se nommait Lodewijck van BOLOGNIEN, alias Louis de BOLOGNE, et il était âgé de 57 ans ⁹.

Le 28 décembre 1655, COYMANS et BESSELS confiaient à Louis de BOLOGNE le soin de récupérer, en Guadeloupe, tout ce qui leur était dû, en rapport avec le voyage du *Fortuyn*, mais aussi tout ce qui provenait du voyage du yacht nommé le *Moorin*.

On rappelait que, pour cela, il lui faudrait s'adresser à ce mystérieux personnage nommé Gérard de la CROIX ¹⁰. Louis de BOLOGNE devait se rendre également à la Martinique. Arrivé là, il pourrait s'enquérir, auprès du juge civil et criminel, un certain sieur du COUDRAY, des suites qui avaient été données à l'action intentée par Pieter VLAMINGH. Le juge était censé, disait-on, être en possession des papiers du navire ¹¹.

Il est vraisemblable que Louis de BOLOGNE aura mis scrupuleusement à exécution la mission de liquidation des comptes du *Fortuyn*. Il fut certainement dédommagé généreusement pour ce travail.

Peut-être COYMANS et BESSELS lui transportèrent-ils les dommages et intérêts qu'ils avaient gagnés en justice contre leurs débiteurs ?

Dans ce genre de situation, il était courant qu'une habitation fût saisie, après quoi celle-ci était mise en licitation. C'était souvent le moyen d'acquérir légalement, et à bas prix, des biens d'où le propriétaire avait déjà déguerpi. Louis de BOLOGNE aura-t-il acquis une habitation de cette manière-là ?

⁹ Louis de BOLOGNE a fait souche en Guadeloupe et chacun sait que son nom de famille est resté populaire dans l'île jusqu'à nos jours, grâce à la distillerie « Bologne » de Baillif, qui continue de produire l'un des meilleurs rhums « agricoles » des Antilles [Voir « Famille de BOLOGNE, anciennement VAN BOLOGNIEN et MACHGIELSE (Pays-Bas, Guadeloupe) » *B. et Ph. Rossignol*. GHC 200, février 2007, p. 5092-5103 *NDLR*]

¹⁰ Un « Girard LACROIX », sans doute le même homme, était mentionné sur la liste des habitants de la Guadeloupe qui, en 1664, étaient débiteurs d'une maison de commerce d'Amsterdam. Voir : ROSSIGNOL (Philippe et Bernadette), « A propos d'une liste d'habitants de la Guadeloupe datée du 30 octobre 1664 », dans *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 65-66 (1985), p. 56. Dans le recensement des habitants de la Guadeloupe de 1671, était mentionné, dans la ville de Basse-Terre, un magasin de 34 pieds de long, au nom de « la succession feu Girard de la Croix marchand hollandais ». Dans un autre endroit de la ville, on trouvait un autre bâtiment de 12 pieds de long, qui appartenait aux « hoirs Girard de la Croix ». A la « Montagne Saint-Charles et des Palmistes », un propriétaire nommé Elie LAMY était borné par « les héritiers Lacroix ». Ceci indique que Gérard de la CROIX était mort entre 1664 et 1671.

¹¹ *Stadsarchief Amsterdam, NA2116 : Notaris Joachim THIELMANS*, folios 260 à 262 – 28 décembre 1655 Pouvoirs donnés à Lodewijck BOLONJE par Isaac COYMANS et Giacomo BESSELS.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

A une date qui n'est pas connue, il fut mis en possession d'une propriété qui était sise au Baillif, non loin de celle que possédait l'Amsterdamois Jean BENOIST, à la Montagne Saint-Robert.

Pour gérer cette propriété, il lui fallait du personnel, à savoir, au moins, un commandeur et un commis. Un homme était tout à fait désigné pour tenir l'un de ces postes de travail, c'était Pieter GEERLOFF car il avait déjà été employé par COYMANS et BESSELS, à la Guadeloupe.

Si tout cela était exact, alors les demoiselles Catharina et Cornelia GEERLOFF, supposées filles de Pieter, avaient dû habiter sur l'habitation BOLOGNE du Baillif, avant de s'enfuir à Suriname.

Les filles GEERLOFF s'étant mariées à Paramaribo vers 1700, elles ne pouvaient guère être âgées de plus de 30 ans, à cette époque. Dans ce cas, elles devaient être nées en Guadeloupe vers 1670. Cette supposition reste compatible avec la possibilité que Pieter GEERLOFF eût alors la quarantaine. Rien n'interdit de penser qu'il ait pu voyager en Guadeloupe en 1653, alors qu'il n'avait que 20 ans, environ.

Ces hypothèses de travail mériteraient, bien entendu, une confirmation formelle dans les archives car, comme on le voit, la chronologie des événements n'est pas établie de manière sûre.

Catharina et Cornelia GEERLOFF ont fait souche à Paramaribo. Il est inutile de donner ici les noms de leurs descendants. On pourra les trouver facilement sur tous les sites de généalogie en ligne.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)